

1
(N° 195.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1837.

Rapport fait par M. MAST DE VRIES, sur la demande en naturalisation ordinaire du sieur TAGLIORETTI, docteur en chirurgie, demeurant à Malines.

MESSIEURS,

Par demande adressée à M. le Régent de la Belgique, le 21 avril 1831, le sieur Antoine Taglioretti, docteur en chirurgie, demeurant à Malines, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Lugano, canton de Tessin en Suisse, il est venu en Belgique en 1816, comme officier au régiment suisse, n° 32, qu'il a quitté avec congé et pension.

Il épousa ensuite une personne de Malines, et s'établit dans cette ville, comme chirurgien, profession qu'il exerce d'une manière distinguée.

Il fut nommé chirurgien des hospices et de l'hôpital civil de Malines. Des certificats très honorables font foi du zèle que le pétitionnaire déploya sur le champ de bataille de Berchem, en portant les secours de son art aux blessés belges; et après, en les traitant aux hôpitaux de Malines. Ces faits lui ont fait décerner la croix de fer.

Tous les renseignements sont favorables à la demande.

Le rapporteur,
MAST DE VRIES.

Le président,
FALLON (ISIDORE).